

Index AI : PRE01/362/2011
22 July 2011

Gambie. Des centaines de personnes victimes de disparition, tuées et torturées

La Gambie doit prendre des mesures pour améliorer la situation des droits humains qui est en train de se détériorer dans tout le pays, écrit Amnesty International dans un document de campagne rendu public vendredi 22 juillet.

Intitulé [Gambie. La peur règne toujours en Gambie. Disparitions forcées, homicides et torture](#), ce document explique en détail que des affaires de disparitions forcées n'ont pas encore été élucidées après plusieurs années ; que les responsables présumés d'homicides illégaux n'ont pas été identifiés ni traduits en justice ; que la torture est toujours couramment utilisée par les forces de sécurité.

« Le président Jammeh célèbre chaque année la "Journée de la liberté" le 22 juillet, alors que la Gambie est dirigée d'une main de fer par un gouvernement qui réprime impitoyablement toute forme de dissidence », a déclaré Tawanda Hondora, directeur adjoint du programme Afrique d'Amnesty International.

« Au lieu de célébrer la "Journée de la liberté", les autorités gambiennes devraient prendre des mesures pour mettre fin aux atteintes aux droits humains et à la culture de la peur. »

Mardi 19 juillet, trois journalistes et membres de l'opposition vivant à l'étranger, parmi lesquels Ndey Tapha Sosseh, ancienne présidente du Syndicat de la presse de Gambie, ont été inculpés de trahison en relation avec l'affaire de la distribution de tee-shirts portant une inscription appelant à en finir avec la dictature en Gambie. Quatre autres personnes avaient été arrêtées en juin et sont toujours détenues en Gambie, où la trahison est passible de la peine de mort.

« Ces personnes sont des prisonniers d'opinion et doivent être libérées immédiatement, a déclaré Tawanda Hondora. Il faut que le président Jammeh mette fin à ces actes de persécution. »

En Gambie, la plupart des victimes de disparitions forcées sont des journalistes, des membres de partis d'opposition ou du personnel des services de sécurité. Les autorités diligentent rarement des enquêtes et les auteurs présumés de ces actes ne sont pas traduits en justice.

Des exécutions extrajudiciaires ont fréquemment lieu dans le pays et les principales victimes en sont des agents des forces de sécurité qui s'opposent au gouvernement. Amnesty International a également recueilli des informations sur des cas d'étudiants, de journalistes et de ressortissant étrangers tués par des membres des services de sécurité.

Un défenseur des droits humains travaillant sur place a déclaré à Amnesty International :

« Ils [les homicides illégaux] sont considérés comme un moyen de se débarrasser rapidement de personnes fomentant un coup d'État ou d'autres ennemis présumés – en particulier les personnes qui, selon

le président, se sont retournées contre lui. »

La torture est régulièrement utilisée en Gambie pour contraindre des personnes à « avouer » et pour punir des détenus. Ces dernières années, des preuves significatives de l'utilisation de la torture en vue d'extorquer des aveux ont été mises au jour lors de procès, suscitant des doutes quant à la recevabilité des éléments à charge.

« Le gouvernement gambien doit immédiatement mettre un terme à la détention au secret et aux disparitions forcées, et enquêter sur les cas d'exécutions extrajudiciaires, a déclaré Tawanda Hondora.

« Toute personne soupçonnée de s'être livrée à ces actes illégaux doit être jugée, dans le cadre d'un procès équitable. »